



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·X·S DE LA FAE DU 4 DÉCEMBRE 2023

Début à 18h15, salle 2064 Anthropole

Points de l'ordre du jour	Décisions
1. Formalités	<p>Scrutateur·trice·x·s : Mathias Matteucci et Florine Cart</p> <p>Ordre du jour modifié : Adopté après modification</p> <p>PV de l'AD du 6 novembre : Adopté sous réserve de modifications</p>
2. Communications	
3. Subventions	<p>Le point a déjà été traité dans la section 2. 1 Communications du Bureau</p>
4. Élections	<p>Démission de Philippe Weniger (coprésident)</p> <p>Céline Grobéty-Olivier (Bureau FAE) est élue comme nouvelle coprésidente du Bureau exécutif de la FAE.</p> <p>Élection de Robin Favre à la commission des sports universitaires.</p>
5. Cérémonies de remises de diplômes	<p>Un GT sera créé, il travaillera de manière indépendante sur cette thématique.</p>
6. Statuts de subvention	<p>Le point 1 proposé par Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) est ajouté au règlement des subventions : <i>“La Fédération des associations d'étudiant-e-s (FAE) se réserve le droit de refuser de subventionner certains projets, notamment: “s'ils sont jugés écologiquement et socialement irresponsables”</i></p>
7. Projet de gare CFF sur le campus	<p>L'AD décide de ne pas se positionner sur cette thématique.</p>
8. Prêt entre bibliothèque	<p>L'AD accepte que les représentants estudiantins à la COBIB défendent la gratuité des prêts entre bibliothèque auprès du recteur durant la réunion du 11 janvier 2023.</p>
9. Divers	

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateur·trice·x·s

Scrutateur·trice·x·s : **Mathias Matteucci (HEC) + Florine Cart (AEL)**

Présences des associations : 8 associations d'étudiant·e·x·s.

Présence des délégué·e·x·s : 34 délégué·e·x·s

Délégué·e·x·s ayant une procuration : 2 délégué·e·x·s

1.2 Adoption de l'ordre du jour

⇒ **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** demande une entrée en matière.

Il n'y a pas d'opposition active à cette entrée en matière.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) explique vouloir ajouter ce point à l'ordre du jour pour rediscuter de la réutilisation du matériel informatique de l'université, et du prêt de ces ordinateurs aux étudiant·e·x·s. Il souhaite ajouter ce point entre « 8. Prêt entre bibliothèque » et « 9. Divers ».

Le nouvel ordre du jour serait ainsi le suivant :

1. Formalités
2. Communications
3. Subventions
4. Élections
5. Cérémonies de remises de diplômes
6. Statuts de subvention
7. Projet de gare CFF sur le campus
8. Prêt entre bibliothèque
9. Ordinateurs du centre informatique
10. Divers

Pas d'opposition active à l'adoption de l'ordre du jour modifié.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 6 novembre 2023

Paul Castelain (délégué tiré au sort) dit qu'il est difficile de trouver les PV sur le site. **Pedro Duarte (coprésident)** lui propose de venir durant la pause pour regarder s'ils sont sur le site internet. Si ce n'est pas le cas, ils seront ajoutés sous peu.

Oscar Jordan (AEL) veut ajouter sur le PV du 06.11 que ce sont des professeurs russes **réfugiés** qui ont été refusés par l'UNIL (p.10)

Pas d'opposition active à l'adoption du PV sous réserve de cette modification.

Pas d'opposition à l'enregistrement de l'AD pour le PV.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Recrutement

Philippe Weniger (coprésident) annonce qu'une place se libère dans le Bureaux exécutif dès ce soir, et deux places vont se libérer dès le début d'année 2024. Le recrutement est aussi la responsabilité de l'AD. Il aimerait savoir s'il serait possible qu'ils republient les story Instagram que nous posterons pour recruter. Cela rendrait le recrutement plus facile.

Isabelle (LAB) pense que c'est une bonne idée. **Oscar Jordan (AEL)** est aussi d'accord avec cette option.

FSE

Pedro Duarte (coprésident) explique que 56% du budget alloué à ces dépenses a déjà été utilisé pour l'instant, ce pourcentage à cette période est semblable aux années précédentes. Mais il y aura sûrement une demande de rallonge de budget. Le travail vis-à-vis des bourses cantonales continue, pour que les FSE restent vraiment le dernier filet de secours des étudiant·e·x·s. **Philippe Weniger (coprésident)** rappelle que le FSE est le Fond de Solidarité Étudiant, qui vise à aider les étudiant·e·x·s pour les factures de trop, et notamment la taxe universitaire.

Subvention

Joaquin (Bureau) annonce que tous les préavis du Bureau ont été acceptés. L'ensemble des subventions est résumé par le tableau suivant.

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDÉ	PRÉAVIS DU BUREAU
PET - Pourquoi Pas?	3'000.-	1'000.-
PET- PHeiDi	1'000.-	500.-
Canard UP	1'200.-	600.-
Semaine de la Durabilité	1'000.-	500.-
Archipel	1'000.-	1'000.-
Student Teams	3'000.-	2'000.-
Rethinking Economics	840.-	420.-
Student's Game	3'000.-	3'000.-
OChE	2'000.-	2'000.-
TOTAL	16'040.-	11'020.-

Les préavis inférieurs aux montants demandés sont expliqués par les points suivants.

PET - Pourquoi Pas ? : La troupe de théâtre Pourquoi Pas est une troupe italophone qui produit des pièces exclusivement en italien. Cela restreint son public et ses participant·e·x·s potentiel·e·x·s,

et les limitent ainsi à une partie très réduite du corps étudiantin. Toutefois, le GT subvention souhaite participer en partie à ce projet artistique, et propose à l'association de lui octroyer la moitié de la subvention demandée.

PET- l'Heidi : Dans ses comptes, l'association explique qu'elle espère obtenir des subventions s'élevant à 1775.- au total. Elle demande à la FAE une subvention de 1'000.-, soit plus de la moitié des subventions totales espérées. Toutefois, d'autres demandes de subventions sont en cours auprès d'autres organisations. L'Heidi va sans aucun doute obtenir des subventions annexes à celle de la FAE, et obtenir assez de ressources financières pour financer ses projets à venir.

Canard UP : Dans son dossier de subvention, le Canard UP nous a envoyé les comptes d'Unipoly, association à laquelle il est affilié. Ces comptes montrent des fonds propres importants qui sont, d'après nous, peu mobilisés dans le financement de cet événement. Nous soutenons ce projet, mais au vu des comptes exposés, nous ne pouvons pas financer la totalité de cet événement.

Semaine de la Durabilité : Les comptes de l'association montrent des fonds propres importants qui sont, d'après nous, peu mobilisés dans le financement de cet événement. De plus, les sources de financement pour l'année 2023-2024 ne sont pas explicitement nommées. Nous soutenons ce projet, mais au vu des comptes exposés, nous ne pouvons pas financer la totalité de cet événement.

Student Teams : La demande de subvention de cette association a augmenté par rapport à l'année précédente. Toutefois, pour le moment, le GT subvention ne souhaite pas augmenter son soutien financier à cette association pour différentes raisons. Tout d'abord, les fonds propres de l'association sont importants et pourraient être, selon nous, plus mobilisés dans les budgets 2023-2024. De plus, les places destinées aux étudiant·e·x·s de l'UNIL lors de cet événement sont très réduites, l'association se destine ainsi à une partie très réduite du corps étudiantin de l'UNIL.

Rethinking Economics : Le GT subvention considère le montant demandé par l'association trop élevé par rapport à la population touchée par ses activités. Toutefois, il souhaite participer à soutenir les projets de l'association en lui octroyant la moitié de la subvention demandée. La FAE étant pour l'instant la seule source de financement de Rethinking Economics, nous l'encourageons à mobiliser d'autres sources de financement pour ces prochains événements, sans quoi nous ne pourrions plus continuer à la soutenir.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) s'excuse de son absence durant ces dernières AD. Il remarque que plus de la moitié des demandes sont réduites ces dernières AD. Il demande si ce sont les associations qui demandent trop, ou si c'est le Bureau qui est trop sévère. Il aimerait savoir quelle est la raison des fréquents refus.

Joaquin Mariné Piñero (Bureau) rappelle que ce n'est pas le GT qui décide, mais l'AD, car tous les documents donnés par les associations sont mis à disposition des délégué·e·x·s. C'est ensuite les délégué·e·x·s et associations qui décident de s'opposer à ces préavis ou non. Il explique que le but du GT n'est pas de garder l'argent, mais d'accompagner le plus possible les associations dans la constitution de leurs dossiers. Toutefois, dans les statuts de la FAE, il est explicitement dit qu'on ne peut pas financer un bénéfice. Ainsi, si une subvention n'est pas nécessaire, on propose de ne pas donner. Il y a aussi beaucoup d'associations qui demandent davantage que ce dont elles ont besoin pour financer leurs projets, pour se laisser une marge dans la demande. Si une demande vise plus à remplir les caisses que financer un projet précis, il est possible qu'on se positionne contre. Il ajoute qu'une année, il y a eu 14 demandes en une AD, et il y dû avoir des refus, ce qui pour lui n'était pas juste. Il rappelle que le but de la FAE est de redistribuer l'argent des étudiant·e·x·s, et c'est ce que le GT subvention se donne comme mission. **Joaquin** ajoute qu'il n'y a pas une envie

de punir ou de garder l'argent des étudiant·e·x·s. Mais quand une association a autant de bénéfice et capitalise autant de fonds propres que celle de la Semaine de la Durabilité, par exemple, il semble difficile de donner l'entièreté de la subvention.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) demande comment faire pour que les associations s'aperçoivent qu'il n'est pas nécessaire de faire des demandes si elles ont des fonds propres importants. **Joaquin Mariné Piñero (Bureau)** dit qu'il ne voit pas réellement de manière de réduire cela, car les associations ont tendance à demander plus, pour être certaine d'avoir la somme dont elles ont besoin. Mais il ignore comment avoir des demandes moins ambitieuses. **Pedro Duarte (coprésident)** ajoute que certaines associations font des demandes à plusieurs organismes, mais elles ignorent de qui elles auront de l'argent. Pour avoir un processus de demande plus transparent, l'idéal serait de savoir quelles sont les demandes des associations qui ont déjà été acceptées, et que l'association formule une demande avec le montant exact dont elles ont besoin. Ce n'est jamais le cas, nous devons nous positionner sans savoir de quels organismes les associations vont recevoir des subventions.

Joaquin Mariné Piñero (Bureau) explique qu'il y a aussi eu une baisse des subventions accordées par l'AGEPoly, et que pour certaines associations, nos subventions n'ont pas changé entre l'année dernière et cette année, alors que celles de l'AGEPoly ont diminué. C'est les cas pour des associations qui touchent majoritairement des étudiant·e·x·s de l'EPFL, comme les Student Team et Student's Games, et cela ouvre aussi certaines discussions sur notre participation.

Joaquin Mariné Piñero (Bureau) conclut en expliquant que le GT sponsoring prend de plus en plus d'importance, et que ces négociations sont en cours avec les Student's Games, cela ne change pas notre positionnement sur les subventions.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) demande combien d'argent reste dans les fonds de la FAE. **Pedro Duarte (coprésident)** dit qu'il répondra quand il aura les documents sous les yeux.

CAV

Céline Grobéty-Olivier (Bureau) dit que cette enquête vise à interroger l'intégration des étudiant·e·x·s de l'UNIL qui sont en première année. L'enquête s'est bien passée, même si'il y a eu quelques petits problèmes d'organisation du fait du changement de l'équipe en charge par rapport aux autres années. Il y a eu moins de réponses des étudiant·e·x·s que les années précédentes, donc il a fallu faire beaucoup d'appel. En conséquence, elle demande aux associations de faire plus de pub à ce sujet, pour que les étudiant·e·x·s sachent que cette enquête existe, et qu'elle puisse vraiment les aider.

Isabelle Süess (LAB) est en première année, et dit que si elle n'a pas répondu à cet appel, c'est car il ne tombait jamais bien. Elle dit qu'il y a pas mal de spams, et que ces appels pouvaient aussi être des spams. Elle demande comment on pourrait faire pour que ces appels ne passent pas pour des spams, et que le numéro qui appelle soit reconnaissable. **Céline Grobéty-Olivier (Bureau)** dit qu'il y a beaucoup de téléphones et qu'il est impossible de savoir tous les numéros qui vont pouvoir passer un appel. Mais elle verra comment changer cela.

Christel Abgottspon (AESSP) dit qu'elle est en première de bachelor et qu'elle a aussi reçu cet appel, et explique qu'il est assez long de répondre à ce questionnaire. **Céline Grobéty-Olivier (Bureau)** répond qu'elle a conscience que ces questionnaires sont longs, cela prend bien 15 minutes, le but est d'avoir des questions pertinentes qui permettent vraiment de créer des statistiques qui pourront être utilisés par la suite. Mais on travaille à garder ce questionnaire court. **Christel Abgottspon** ajoute que c'est quand même une belle initiative, et qu'elle n'a pas eu de retour négatif à son égard.

UNES

Ambre Ferrari (Bureau) explique que l'AD de l'UNES de novembre s'est très bien passée, même s'il y a eu des petits imprévus. En tout, les dépenses totales de l'AD ont été de 16'555, 95 CHF, c'est dans la fourchette de ce qui avait été annoncé. Elle remercie les 3 délégué·e·x·s qui sont venu·e·x·s durant cette AD. **Florine Cart (AEL)** dit que c'était super, et très intéressant.

DDS

Ambre Ferrari (Bureau) explique que le don du sang commence demain et termine jeudi. Il y aura un stand à l'Anthropole où la FAE fera des sandwiches et des tartines, et donnera des boissons. Il y a normalement des bénévoles qui viendront aider à faire les sandwiches, mais on a peiné à recruter ces bénévoles cette année. Elle demande si certain·e·x·s délégué·e·x·s pourraient venir aider sur certaines plages horaires où il manque du monde pour tenir le stand (les plages horaires concernées sont indiquées sur les slides projetées). Enfin, elle précise que cette année, au lieu de prendre des verres en plastique, ce seront des verres réutilisables empruntés à Artigus. **Isabelle Süess (LAB)** demande si tout le monde peut être bénévole. **Ambre Ferrari** dit que c'est le cas.

CARE

Laurane La Villa (Bureau) annonce qu'elle a repris le rôle de **Céline Grobéty-Olivier (Bureau)** dans la CARE. Désormais, **Laurane** est responsable administrative et **Céline** est responsable juridique. Il y a eu une formation des 10 nouveaux et nouvelles juristes recruté·e·x·s. **Laurane** ajoute que la CARE travaille aussi sur des nouveaux statuts, mais pour le moment, rien n'est fini.

Vin chaud

Lucile van Riel (Bureau) annonce qu'il y aura le vin chaud avec Unilive le jeudi 21 décembre au pont de la Chambronne. Il y aura aussi une collaboration avec la Miellerie, qui s'occupera du fond sonore. Les horaires ont changé par rapport aux années précédentes, c'est désormais de 11h00 à 15h00, et ce sera gratuit. Elle invite les associations à venir.

ChristmasBox

Carla Dell'Estate (Bureau) rappelle que c'est un événement qui permet d'offrir des cadeaux aux étudiant·e·x·s qui peinent un peu à finir l'année. Ce sont des boîtes qui sont remplies de denrées non périssables et de produits d'hygiène. On peut poser des boîtes dès le 11 décembre, et les récupérer dès le 13 décembre au bureau de la FAE.

CSE

Pedro Duarte (coprésident) informe que la FAE a été contactée par le CSE, le Centre de Soutien à l'Enseignement. Une nouvelle directive a été votée au Conseil de l'Université l'année passée sur la transmission des enseignements qui pourraient causer des problèmes. À partir de cette année, c'est aux facultés de mettre en place un moyen pour les étudiant·e·x·s d'annoncer s'il y a des problèmes graves dans leurs cours. La FAE n'était pas au courant que cela avait déjà été annoncé par les facultés. Il demande si les délégué·e·x·s sont au courant de ce genre d'initiatives, et s'ils savent si cela a été mis en place au sein de leur faculté.

Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML) explique qu'en médecine, une unité fait une évaluation. En plus de cela, les délégué·e·x·s de chaque volée font un retour à la fin du semestre avec les responsables de modules sur les cours. **Pedro Duarte (coprésident)** demande s'il est annoncé par la faculté que s'il y a un problème avec le cours, ça se passe de cette façon, ou si c'est plutôt tacite. **Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML)** explique qu'on incite les étudiant·e·x·s à s'adresser aux délégué·e·x·s s'ils ont des plaintes. **Pedro Duarte (coprésident)** ajoute que le système est différent en FBM. Il n'est donc pas certain que la faculté est incluse dans cette directive.

Florine Cart (AEL) explique que l'AEL a reçu un mail, et va rencontrer le CSE. Pour le moment, au sein de la faculté, c'est un peu au bon vouloir des professeur·e·x·s, donc tous les professeur·e·x·s ne le font pas, même si la faculté a tenté d'encourager ce genre de démarches. **Pedro Duarte (coprésident)** demande s'il s'agit de l'évaluation de cours. Il explique qu'il y a deux choses différentes qui sont l'évaluation des cours tous les deux à trois ans d'une part, et la demande des étudiant·e·x·s à avoir une évaluation. Cette nouvelle directive demande que la faculté mette en place une plateforme en cas de problématique direct avec l'enseignant, ou si l'enseignement est hors sujet. **Florine Cart** répond que l'AEL n'a pas entendu parler de la mise en place de cette plateforme spécifique.

Elliott Thivel (HEC) n'a pas entendu parler de ce système. C'est en général le comité qui fait le lien entre étudiant·e·x·s et faculté.

Georges Mager (LAB) explique qu'en biologie, quand il y a des problèmes avec des cours ou des enseignant·e·x·s, il y a des délégué·e·x·s pour chaque année. Les étudiant·e·x·s parlent des problématiques aux délégué·e·x·s, les délégué·e·x·s présentent ça à la direction, et ensuite la direction communique aux professeur·e·x·s. **Il y a également un deuxième système**, qui est un peu plus flou pour lui, car il n'en fait pas partie, où les étudiant·e·x·s vont directement parler aux professeur·e·x·s.

Christel Abgottspon (AESSP) explique que pour l'un de ses cours, un professeur a proposé de mettre en place des délégué·e·x·s de classe, et elle s'est portée volontaire. Les délégué·e·x·s ont eu deux entretiens avec lui pour parler de ce qui n'allait pas. Elle ne pense pas que cette démarche est très concluante, mais ce système a été mis en place pour un cours.

Pedro Duarte (coprésident) conclut en disant que rien de très clair ne semble avoir été transmis par les facultés. Il propose donc de transmettre la directive en question, et que chaque association discute ensuite avec sa faculté pour demander où en est son implémentation. Il aborde également un second point concernant le CSE. Ce dernier a mis en place une plateforme qui met à disposition des tutoriels pour mieux maîtriser certains logiciels. Ils aimeraient 10 étudiant·e·x·s pour tester cette plateforme le 12 décembre de 10h00 à 12h00, avec une rémunération à 27 CHF de l'heure. Vous pouvez nous transmettre les contacts de personnes intéressés durant la pause.

Politique

Pedro Duarte (coprésident) rappelle que la FAE a participé au débat Macron-Bestet, et plus particulièrement au débat qu'il y a eu avant la rencontre. On a essayé de porter au mieux les revendications que nous avons en tant que FAE, et de mettre en lumière des problématiques actuelles et qui nous touchent. On a transmis un communiqué à la direction, que vous avez validé par voie de circulation. Un rendez-vous est agendé mercredi avec la direction pour discuter de ce communiqué. Il y a eu une décision de ne pas publier publiquement ce communiqué, car il demandait plutôt une prise de position de l'université plutôt qu'une prise de position claire comme on avait pu en avoir pour l'alimentation l'année passées. On fera un retour de cette rencontre mercredi.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) pense que c'est une bonne chose que la FAE a écrit cette lettre, il félicite cette initiative. Il y a des problèmes dans la gestion de la direction, il y a des étudiant·e·x·s qui se sont fait taper sur le campus par la police, et il y a une incongruence par rapport au silence de la direction. Il pense que la FAE pose la question à la direction de sa responsabilité dans ce qu'il s'est passé, alors que les étudiant·e·x·s n'ont que manifesté leur point de vue pacifiquement. On ne peut pas rester immobile par rapport à ça. La réunion avec la direction est très importante, il faut confronter la direction sur ce qu'il s'est passé sur le campus.

Pedro Duarte (coprésident) ajoute que le but du communiqué était de questionner les actions de la direction. Il rappelle que les force de l'ordre présente sur le campus ce jour-là n'étaient pas sous la responsabilité de l'université. Nous allons donc dans une démarche de dialogue, pour comprendre ce qu'il s'est passé. Un retour sera fait sur ce sujet. **Pedro** ajoute qu'il comprend l'indignation de **Philippos**.

Philippos (délégué tiré au sort) dit qu'il s'attend à ce que la direction va dire, il pense qu'elle va se dédouaner de toute responsabilité. Il se questionne sur la suite de ce communiqué.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) se questionne sur le communiqué, qui ne reste finalement qu'une lettre entre la direction et la FAE. Il dit que cela participe à ce que les étudiant·e·x·s ne connaissent pas réellement l'action de la FAE. Il pensait que ce communiqué allait être partagé. Il faut communiquer aux étudiant·e·x·s ce qui est décidé par l'AD et l'exécutif de la FAE. **Pedro Duarte (coprésident)** dit qu'à la différence de la prise de position sur l'alimentation, cette prise de position visait à discuter dans un premier temps avec la direction, puis de publier quelque chose. Si la direction décide de dire mercredi "vous avez raison, il faut prendre position pour les étudiant·e·x·s, cela ne devrait pas arriver", on ferait un communiqué qui explique que la FAE a eu des discussions avec la direction qui ont eu comme répercussions une prise de position de sa part. C'est pour cela qu'on n'a pas mis en avant le communiqué pour le moment.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) comprend en partie le positionnement de la FAE. Toutefois, pour le moment, les étudiant·e·x·s ignorent ce que la FAE pense. Il pense que dans un but de transparence, il est mieux de communiquer sur la situation petit à petit.

Oscar Jordan (AEL) approuve ce que **Paul Castelain** à dit. Il demande si une prise de position publique à la suite du rdv direction sera faite. **Pedro Duarte (coprésident)** dit que oui. **Oscar Jordan** remercie pour la lettre écrite, il approuve son contenu.

2.2 Communications des délégué·e·x·s

Pas de communication

2.3 Communication des associations membres, des commissions et autres groupes

Florine Cart (AEL)

- *Commission de la recherche* – La commission prévoit d'arrêter Switch Drive en juin 2024, il y a un article qui peut expliquer comment faire. Une FAQ sur les IA qui a été mise en place.

- *Commission de l'enseignement* - Il y a eu une discussion sur le décalage de calendrier entre l'UNIL et l'EPFL, et des problèmes que cela pouvait causer. Monsieur Zanetti a dit que pour les cours qui peuvent aussi être suivis par des étudiant·e·x·s de l'UNIL, l'EPFL s'adaptait au calendrier de l'UNIL. En cas de cours mixtes, le vice-recteur ne savait pas exactement comment cela se déroulait. La question des horaires continue a été abordée, un bilan est en cours d'élaboration à ce sujet.

Joaquin Mariné Piñero (Bureau) - *Cellule qualité* - Quelques facultés sont venues vers lui pour lister les commissions, il aimerait que les autres facultés viennent également pour continuer le travail. Le but est que n'importe quelle personne qui s'investit dans les commissions puisse demander un certificat pour certifier de sa participation à la vie facultaire. Seulement trois facultés sont venues le voir pour le moment. Il rappelle que ces informations sont très importantes pour l'avancée du travail.

2.4 Communications externes

Cédric Garrofé (Responsable événementiel-UNIL) vient présenter son point sur les cérémonies de remise de diplôme.

Il explique qu'en ce moment, il y en a une vingtaine par an. Cela marche relativement bien. Chaque faculté a un fonctionnement propre, mais c'est en général un peu pareil. Chaque étudiant·e·x·s a un nombre d'invités limité, ce qui peut poser un problème pour les familles recomposées. Les étudiant·e·x·s montent parfois sur une scène, parfois non. Parfois, on cite le nom de l'étudiant·e·x, parfois non. Et à la fin, il y a un apéritif.

Même si cela marche plutôt bien, il y a différents problèmes. Tout d'abord, il y a beaucoup de montages et de démontages, ce qui demande beaucoup de ressources financières et humaines. Il y a aussi un problème de durabilité à cumuler toutes ces cérémonies, alors que la durabilité est censée être au cœur des préoccupations de l'université. Les invitations limitées ne sont pas non plus idéales, car on ne peut pas inviter toutes les personnes que l'on aurait voulues. Il se demande également si les étudiant·e·x·s sont réellement au cœur de ces événements.

Il propose plusieurs manières de revoir ces cérémonies. Une option serait la mise en place d'un événement unique sur une date unique à la Vaudoise aréna par exemple, qui peut accueillir entre 10'000 et 15'000 personnes. Il s'agirait d'une grande cérémonie. Les facultés ne sont pas très en faveur de cette option, car elles craignent de perdre leur identité de faculté dans un événement aussi grand.

Une autre option serait un événement en deux temps. Une remise de diplôme sur le campus, puis une fête commune dans un lieu unique, comme la Vaudoise aréna. Les facultés sont plus en faveur de cette option.

Cela pourrait être une vraie fierté de monter sur scène, et on pourrait imaginer faire venir des célébrités. Le budget pour un tel événement serait pourtant moins important que pour toutes les cérémonies cumulées. Une réservation de la Vaudoise aréna pour une journée serait de 40'000 CHF, ce qui est très très bas par rapport aux cérémonies de certaines facultés, qui parfois ont coûté près de 100'000 CHF pour une seule date.

Il aimerait que ce soit les étudiant·e·x·s qui réfléchissent à comment changer les cérémonies de diplômes. Ils peuvent décider de garder les cérémonies actuelles ou de proposer des scénarios différents.

Le but serait de faire une synthèse des positions des facultés et des étudiants, pour décider de quelle direction nous pourrions prendre pour les restructurer. Il n'y a pour l'instant pas eu de solution trouvée. C'est pour cette raison que nous aimerions que ce soit les étudiant·e·x·s qui décident de ce qui pourrait être fait. Il ne veut pas trop en dire, pour ne pas influencer les réponses qui lui seront données, et laisser le plus de liberté possible. Le but est de trouver un format qui pourrait être différent du format actuel, et correspondre à ce que veulent les étudiant·e·x·s. Il serait même possible de mettre en place un fonctionnement à la Unilive, où on vous donne un budget, on vous encadre avec des professionnels si besoin, mais ce serait à vous de développer un nouveau truc. Mais il ne veut pas trop donner d'informations, car il aimerait que tout cela émane des étudiant·e·x·s, sans qu'iel·x·s soient trop influencé·e·x·s par ces propositions. Pour les étudiant·e·x·s qui s'impliquent dans ces projets, il serait aussi possible de produire des certificats.

Chistel Abgottspon(AESSP) demande à qui ils ont demandé dans les facultés, si ce sont ancien·ne·x·s élèves ou des membres de l'administration. **Cédric Garrofé (Responsable**

événementiel-UNIL) dit qu'il a demandé aux personnes qui appartiennent aux administrations des facultés. Ce sont des personnes qui sont là depuis très longtemps et qui sont plutôt contre un changement du système. Ces personnes pensent que les étudiant·e·x·s sont content·e·x·s des cérémonies actuelles, et veulent surtout une photo avec le·a·x doyen·ne·x. Mais l'équipe d'Unicom n'est pas certaine que ce soit vraiment le cas.

Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML) demande si quelque chose doit être proposée aujourd'hui. **Philippe Weniger (coprésident)** lui répond que pour le moment, il s'agira de savoir si on constitue un groupe de travail à ce sujet ou non, et par la suite ce groupe pourra produire des propositions. Pour le moment, l'important est de savoir s'il y a des personnes intéressées par cette thématique.

Zoé Nyffeler (AESSP) pense que c'est une bonne initiative, mais elle dit que les associations n'ont pas vraiment le temps de gérer ça. Elle pense qu'il n'est pas viable de demander aux étudiant·e·x·s de gérer le reformatage des cérémonies de diplôme. **Cédric Garrofé (Responsable événementiel-UNIL)** dit que pour le moment, le but serait juste d'avoir l'avis des étudiant·e·x·s. étudiant·e·x·s qui sont au cœur de ces cérémonies.

Agrippine Tchunte Mvondo (AESC) demande s'ils ont pensé à envoyer un mail à toute la communauté étudiante pour savoir ce qu'elle en pense. **Cédric Garrofé (Responsable événementiel-UNIL)** dit que c'est une bonne idée, qu'il en prend note, et qu'il pourrait l'intégrer à la synthèse qu'il enverra au recteur.

Oscar Jordan (AEL) demande quelle serait la durée de l'événement. **Garrofé (Responsable événementiel-UNIL)** répond que la durée est modulable, que la salle n'est pas si chère, et qu'il serait possible de faire sur plusieurs jours.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) demande comment la proposition de la Vaudoise aréna règle les problèmes mentionnés, car finalement, il y aurait quand même peut-être plusieurs cérémonies. **Cédric Garrofé (Responsable événementiel-UNIL)** explique que le but serait de faire des pré-événements assez sobres et qui n'engendrent pas trop de dépenses, puis d'aller à la Vaudoise. Ils ne veulent pas un événement trop long.

Malo Favrod (délégué tiré au sort) demande quelles sont les différences de budget entre faculté. **Cédric Garrofé (Responsable événementiel-UNIL)** dit que les différences sont très importantes entre faculté, et que c'est un vrai problème. HEC et FTSR sont par exemple très différentes en termes de budget, et la difficulté est d'arriver à marier des facultés aussi différentes.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) n'est pas très convaincu par un événement à la Vaudoise aréna. Il serait plus en faveur de rester sur le campus et de voir pour la suite. Il pense également que les étudiant·e·x·s ne vont pas vraiment prendre position, et si on leur dit d'aller à l'aréna, ils iront à l'aréna, si on leur dit d'aller sur le campus, ils iront sur le campus. **Garrofé (Responsable événementiel-UNIL)** dit qu'une solution locale serait de privatiser Amphimax durant deux semaines, et que durant ces deux semaines, toutes les facultés feraient leurs cérémonies. Mais il est difficile de faire cela à cause des cours, car il y a peu de moment où Amphimax est libre durant deux semaines.

Fanny Iff (déléguée tirée au sort) demande s'il est obligatoire de faire ces cérémonies en hiver. **Cédric Garrofé (Responsable événementiel-UNIL)** lui dit que non, et que tout est possible.

Phillipe Weniger (coprésident) remercie **Cédric Garrofé** pour son intervention, et lui dit qu'un retour sera envoyé à ce propos.

3. Subventions

Le point a déjà été traité dans la section 2. 1 Communications du Bureau

4. Élection

4.1 Élection d'un nouveau membre du Bureau

Philippe Weniger (Coprésident) explique qu'après plus d'un an comme coprésident de la FAE, il quitte son poste de coprésident, et le Bureau exécutif de la FAE.

Céline Grobéty-Olivier (Bureau FAE) se présente en tant que candidate pour reprendre le rôle de coprésidente. Elle expose ses motivations durant cinq minutes et est soumise aux questions du Bureau ainsi que de l'assemblée.

⇒ L'assemblée passe au vote pour décider de l'élection ou non de **Céline** en tant que coprésidente de la FAE.

36 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstentions

Céline Grobéty-Olivier (Bureau FAE) est élue comme nouveau membre du Bureau exécutif de la FAE.

4.2 Élection aux commissions et GT

Philippe Weniger (coprésident) annonce que **Robin Favre**, cofondateur de la VortexRace, souhaite faire partie de la commission des sports universitaires.

Philippe Weniger (coprésident) invite les délégué·e·x·s à rejoindre la commission alimentation. **Clémence Maire (AEGE)** souhaite venir à la commission enseignement.

Il rappelle que la commission enseignement est une commission très importante, et qu'il est important d'y aller, ou en tout cas d'annoncer son absence quand on ne peut pas venir.

Il n'y a pas d'oppositions actives à l'élection de ces nouveaux membres

Les membres des commissions sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Les personnes élues lors de l'AD du 04.12 sont **en rose**.

Commission et GT	Nb places	Membres
Social (SASME)	1	Matthieu Gisler
Cellule transition écologique (1x/mois)	2	Florine Cart, Matthieu Cuénoud
Égalité	2	Pedro Duarte, Fanny Perruchoud
Enseignement	7	HEC : Ambre Ferrari FDCA : Solène Lattion SSP : Johan Gurba FBM : Masha Jaccoud Lettres : Florine Cart

		FTSR : FGSE : Laure Huysecom
Sport	1	Joaquin Mariné Pinero, Robin Favre
Alimentation	2	Claudia Mur Sanchez, Clémence Maire
Bibliothèque	2	Florine Cart et Oscar Jordan
Relève scientifique	1	Oscar Jordan
Recherche scientifique	2	Erika Castrillón, Niko Goldmann
Qualité et valorisation	3	Joaquin Mariné Pinero, Florine Cart, Erika Castrillón
Bourse (CCBE - Cantonal)	1	Matthieu Gisler / Yasmine Tounsi
FSLE	2	David Raccaud / Yasmine Tounsi / Myriam Schneider
GT Handicap		Niko Goldmann, Lex Rodriguez

5. Cérémonies de remises de diplômes

Pedro Duarte (coprésident) propose de créer un groupe pour répondre aux attentes des **Cédric Garrofé**.

Florine Cart (AEL) pense que ce serait une bonne idée de créer un groupe de travail. Mais elle pense que la Vaudoise aréna déshumaniserait les remises de diplôme, et cela ne valoriserait pas nos diplômes.

Georges Mager (LAB) pense que c'est une bonne idée de créer un groupe de travail. Mais il est aussi peu attiré par l'idée de mettre en place une grosse cérémonie à la Vaudoise aréna. Même si ce serait une bonne idée d'avoir des remises plus homogènes.

Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML) dit que serait bien de faire un questionnaire qui irait à tous les étudiant·e·x·s, car les 3 étudiant·e·x·s de l'AEML ne peuvent pas représenter toutes les étudiant·e·x·s. **Pedro Duarte (coprésident)** dit que l'assemblée de délégué·e·x·s est totalement légitime, et que grâce à sa composition, elle est représentative des étudiant·e·x·s de l'UNIL. **Landeline** répond que les étudiant·e·x·s qui représentent l'AEML à l'AD n'ont même pas eu de remise de bachelor. C'est pour cette raison qu'elle aimerait avoir l'avis des étudiant·e·x·s

Oscar Jordan (AEL) est d'accord de faire un sondage, mais ce qui pose un problème selon lui avec cette « startupisation » des diplômes, c'est qu'il pense que ce n'est pas à la responsabilité des étudiant·e·x·s de faire ça, car on a déjà beaucoup de travail. Il pense que c'est une bonne chose de garder des cérémonies propres à chaque faculté. Il n'est pas nécessaire d'avoir une homogénéisation.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) demande s'il y a un délai pour donner une réponse, car il ne pense pas que ce soit une thématique pressante. **Philippe Weniger (coprésident)** dit qu'il n'y a pas de délai, mais que ce serait bien de savoir si on veut ou non créer un GT, pour faciliter le débat le semestre prochain. **Pedro Duarte (coprésident)** ajoute que l'horizon de la mise en place de ces nouvelles cérémonies serait à 2026. Il ajoute que pour le moment, ce qui est important, c'est de savoir si c'est un objet qui intéresse l'AD ou non.

Chiara Deslex (AESC) trouve que faire une grande remise de diplôme n'est pas nécessaire, car ce n'est pas intéressant de faire une longue cérémonie avec les diplômes de personnes qu'on ne connaît pas. Mais elle est pour le fait de discuter de solution pour réduire les coûts énergétiques et humains de ces remises de diplômes.

Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML) n'est pas très favorable à ce que toutes les cérémonies se déroulent au même moment. Toutefois, elle pense que ce serait très positif de pouvoir inviter plus de personnes.

Florine Cart (AEL) pense qu'une grande cérémonie serait très longue. Elle propose de voter maintenant pour mettre en place un groupe de travail qui aura la charge de faire une proposition sur ce sujet.

Zoé Nyffeler (AEESP) pense que ce n'est pas pertinent d'en discuter maintenant, avant d'avoir fait un questionnaire plus global auprès des étudiant·e·x·s. On pourrait alors créer un groupe de travail uniquement si les étudiant·e·x·s nous disent qu'ils veulent changer les modalités des remises de diplômes. Elle trouve que la démarche de Unicom est justifiée, mais elle pense que les associations n'ont pas vraiment le temps de travailler sur ces thématiques.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) dit qu'on ne peut pas dire qu'on ne sait pas quand on nous demande notre avis. Il faudrait avoir un positionnement clair. On peut dire à Unicom que nous ne sommes pas intéressés, ou leur dire qu'on veut bien prendre ce dossier si toutes les étudiant·e·x·s impliqué·e·x·s seront rémunérés par exemple. **Paul Castelain** est pour la mise en place d'un groupe de travail.

Christel Abgottspon (AEESP) explique qu'elle est en première année de bachelor, et que ce projet va la toucher elle, mais peu de personnes dans la salle. Elle trouve que pour le moment, les cérémonies ne reflètent pas tout le travail accompli tout au long d'un diplôme, elle aimerait pouvoir changer cela.

Florine Cart (AEL) ajoute que ce projet touche aussi les personnes qui vont graduer d'un master ou d'un doctorat. Il y a donc finalement pas mal d'étudiant·e·x·s touché·e·x·s.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) propose de passer au vote pour accélérer le débat. Il aimerait diviser ce vote en trois points. Dans un premier temps, savoir si l'AD est intéressée par ce projet ou non. Dans un second temps, on pourrait voter sur le fait de faire un sondage ou non. Dans un troisième temps, il s'agirait de voter sur le fait de créer un GT ou non.

⇒ **Pedro Duarte (coprésident)** propose le vote suivant : Est-ce que l'AD souhaite s'investir dans la remise en question des cérémonies de remises de diplômes ?

Paul Castelain (délégué tiré au sort) demande si c'est un vote contraignant. **Pedro Duarte (coprésident)** explique que si l'AD vote non à cette proposition, le Bureau dira à **Cédric Garoffé (Responsable événementiel-UNIL)** que la FAE ne veut pas prendre part aux processus de changement des cérémonies de diplômes, car nous considérons qu'elles ne nécessitent pas de changements. **Chiara Deslex (AESC)** précise que si **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** voulait proposer un vote, il aurait dû faire une entrée en matière. **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** explique qu'il voulait plutôt faire un vote indicatif. **Pedro Duarte (coprésident)** ne comprend pas exactement ce qu'il veut dire par vote indicatif, et lui propose plutôt de formuler un vote formel. **Philippos Kokkas** propose alors de ne garder que les deux derniers votes, c'est-à-dire celui sur le sondage et celui sur le GT.

Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML) veut préciser que pour le sondage, le but ne serait pas d'envoyer un sondage qui demande "voulez-vous que l'on change ces cérémonies" ou "voulez-vous qu'elles restent comme elles sont. Le but serait pour voir quelles sont les envies des étudiant·e·x·s concernant ces cérémonies. Car il est difficile de faire des propositions sans savoir l'avis global des étudiant·e·x·s. Elle propose de faire ce questionnaire avant de lancer un GT. **Philippe Weniger (coprésident)** explique que cela pourrait également être fait par un GT, car ce GT sera composé de personnes de plusieurs facultés, et aura plus de représentativité. **Pedro Duarte (coprésident)** ajoute qu'il serait pertinent de mettre une personne de chaque faculté dans ce GT.

⇒ **Pedro Duarte (coprésident)** propose le vote suivant : Est-ce que l'AD souhaite créer un GT qui travaillera sur la question des cérémonies de remises de diplômes ?

27 délégué·e·x·s pour, 4 délégué·e·x·s contre, 5 absentions

Il est décidé qu'un GT sera créé.

Pedro Duarte (coprésident) demande qui voudra prendre part à ce GT. **Christel Abgottspon (AEESP)** - première de bachelor, **Sasha Pouget (HEC)** - première de master, **Fanny Iff (déléguée tirée au sort)** - première de master, **Robin Triponez (AEML)** - troisième de bachelor, **Anaïs Gaeschlin (FDCA)** - troisième de bachelor, composent ce GT.

Pedro Duarte (coprésident) propose au GT de se réunir durant la fin de l'année. Il demande à l'AD s'il y a des guidelines pour ce GT.

Simon Schmidt-Ginzkey (HEC) dit qu'il serait bien d'avoir une personne dans ce groupe qui a des connaissances dans la logistique de ces cérémonies. **Pedro Duarte (coprésident)** dit que ce sera fait grâce à la collaboration avec **Cédric Garrofé**.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) propose de faire un levé de carton pour demander aux délégué·e·x·s s'ils sont plutôt pour ou contre le faire de réformer ces cérémonies. **Pedro Duarte (coprésident)** rappelle qu'il est difficile d'avoir un vote de l'AD qui n'est pas officiel. **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** explique qu'il trouve cela dommage, car durant les AD ce sont toujours les mêmes personnes qui prennent la parole, et que ce genre de vote pourrait permettre d'avoir un avis global de ce que pense l'assemblée. Il aimerait avoir ce type d'outil pour les AD.

Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML) dit que si on est d'accord d'avoir un GT, c'est qu'on est d'accord d'envisager un changement de ces cérémonies.

Maxence Chevalet (AEESP) dit que l'un des problèmes des cérémonies en SSP dont on n'a pas encore beaucoup parlé lors de cet AD, c'est le nombre limité d'invités lors des cérémonies. Il pense que c'est un sujet qui mériterait d'être abordé par le groupe de travail.

6. Proposition de modification des statuts de subvention

Pedro Duarte (coprésident) rappelle que ce point a déjà été reporté lors de deux AD, du fait de l'absence de **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)**.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) redonne le contexte qui l'a incité à proposer ce point. Il explique que durant deux années consécutives, une problématique s'est créée autour du projet "Titanique Lémanique". Plusieurs facteurs rentrent en jeu, des facteurs économiques et écologiques entre autres. En 2022, il avait été décidé de diminuer les subventions pour ce projet.

En 2023, il a été décidé de ne pas leur octroyer de subvention du tout. Cette décision a été prise par l'AD, à la suite de longs débats. Pour donner suite à ces deux années consécutives de débat, il apporte quatre propositions d'ajout dans le règlement des subventions. Il rappelle les critères actuels en lisant le [règlement des subventions](#) :

“La Fédération des associations d'étudiant-e-s (FAE) se réserve le droit de refuser de subventionner certains projets, notamment:

- a. s'ils visent une partie trop réduite du corps étudiantin;*
- b. s'ils ne présentent aucun intérêt pour la communauté étudiante;*
- c. s'ils répondent à des intérêts essentiellement privés;*
- d. si d'autres sources de financement directement concernées n'ont pas été sollicitées;*
- e. s'ils ne respectent pas la Charte pour l'égalité de la FAE;*
- f. si le dossier est incomplet et que les documents demandés en complément n'ont pas été envoyés;*
- g. si la subvention ne sert pas expressément à couvrir des frais liés à un projet ou des projets, c'est-à-dire si la subvention est demandée pour alimenter notamment les fonds propres de l'association ou de la société simple à but non lucratif;*
- h. si l'association ou la société simple à but non lucratif dispose de fonds propres suffisants pour financer son projet ou ses projets.”*

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) explique qu'il avait dans un premier temps fait quatre proposition de modification. Sa première proposition de modification était d'enlever le point 1, du fait de la difficulté de définir si la population est trop réduite ou non. Cette proposition d'amendement a été abandonnées.

Les 3 propositions qu'il maintient sont les suivantes :

- **s'ils sont jugés écologiquement et socialement irresponsables ;**

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) explique que ce point est dans la continuité du point e., qui fait référence à la Charte de l'égalité de la FAE. La question écologique revient sur l'expérience du titanique lémanique, qui est une fête qui se passe sur un bateau durant toute une soirée. L'AD avait jugé que ce projet ne correspondait pas aux attentes écologiques de la FAE, d'autant plus que l'université est très active dans les questions de durabilité. Il rappelle que ces points ne servent pas qu'au positionnement de la FAE, mais également aux associations, pour qu'elles puissent avoir une meilleure idée de ce qui pourra être accepté ou non. Il explique que d'après lui, mettre plus de critères permettrait d'être plus efficace dans les débats sur les décisions d'octroi des subventions.

- **s'ils risquent l'endettement de l'association ;**

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) explique que ce point est en lien avec le projet “Titanique Lémanique” qui a vu son événement s’annuler sur plusieurs années consécutives, et qui a donc cumulé beaucoup de dettes. Il explique qu’il ne sait pas exactement où sont passées les subventions de la FAE. Il pense donc que c’est un facteur à considérer, pour que les associations se demandent “est-ce que ce projet nous met en danger ?”.

- si les fonds demandés sont jugés trop élevés.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) explique que ce point donnerait plus d’efficacité aux prises de décisions concernant l’octroi de subvention, et de limiter les débats lors des AD.

Joaquin Mariné Piñero (Bureau FAE), expose le point de vue du GT subvention. Il remercie **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** pour son travail et sa remise en question des statuts actuel. Toutefois, le GT s’oppose à ces points, car il considère que ces points seraient impossibles à mettre pratiquement en place, même s’ils s’alignent avec les valeurs que la FAE défend.

Joaquin Mariné Piñero proposer de reprendre point par point les propositions de **Philippos Kokkas** pour expliquer le positionnement du GT.

Joaquin Mariné Piñero explique que pour le “Titanic Lémanique”, l’AD s’est positionnée pour, puis contre, du fait de la flexibilité des statuts. Pour le troisième point, il est difficile de dire si une demande est trop élevée ou non, car on reçoit des demandes de fonds avec des budgets totalement différents. Le budget des PolySports ne peut pas être comparé à celui du PET. Un montant plafond serait peut-être plus facile à appréhender.

Pour le point sur l’endettement, **Joaquin Mariné Piñero (Bureau FAE)** rappelle que la FAE ne subventionne jamais de projets qui risquent l’endettement. Mais il trouve que la FAE devrait être un soutien aux associations précaires. La FAE pousse les associations à devenir autonomes, mais en début de vie, une association a des finances fragiles, et elle a besoin de soutien.

Pour le point socialement responsable, **Joaquin Mariné Piñero (Bureau FAE)** pense que cela est déjà couvert par nos statuts. Pour l’écologiquement responsable, il pense que c’est une donnée difficile à appréhender et à quantifier de manière objective et pas subjective. La FAE met déjà en pratique cette préoccupation écologique. Pour les Student’s Games par exemple, la FAE refuse la distribution de goodies.

C’est pour cette raison que le GT subvention de la FAE se positionne contre ces changements de statuts.

Oscar Jordan (AEL) demande dans quelle mesure il est possible de mesurer de manière objective si un événement se conforme ou non à la Charte de l’égalité. **Joaquin Mariné Piñero (Bureau FAE)** explique que même pour définir si l’association touche un corps trop réduit de la communauté étudiante ou non, il est difficile de se positionner. C’est quelque chose qui est difficile à réguler. En ce qui concerne la Charte, il pense qu’il est plus facile d’être objectif, puisque les statuts sont composés d’un certain nombre de points, et qu’il y a un réel positionnement politique défendu dans cette charte. **Joaquin Mariné Piñero** ajoute au sujet des questionnements écologiques, qu’il y a une partie factuelle qui est difficile à quantifier, et qu’il est donc difficile de dire si un projet est écologiquement viable ou non. **Oscar Jordan (AEL)** répond que la formulation du premier point de **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** n’appelle pas à des calculs précis.

Pedro Duarte (coprésident) demande à **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** s'il serait d'accord de mettre les points qu'il propose dans une annexe des engagements tacite du GT, ou s'il considère que ces changements doivent être statutaires. **Philippos Kokka** pense qu'il vaut mieux les voter des manières statutaires. **Philippe Weniger (coprésident)** explique que selon lui, il serait mieux de mettre ces points en recommandation que comme statuts, car ils seraient trop difficiles à mettre en place comme statuts.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) explique que la plupart de ces points ne touchent pas toutes les associations. Cela ne touche pas les associations qui organisent des conférences ou des jeux d'échec par exemple. Toutefois, quand il y aura un événement problématique, là le statut sera considéré. L'université à une ligne très claire par rapport aux questions écologiques et sociales. Il pense qu'elle devrait être suivie par la FAE. Ces statuts pourraient permettre de mettre en place cela. **Philippos Kokkas** ajoute que le "Titanic Lémanique" ne respecte pas certaines lignes dictées par l'université, et comme c'est une association estudiantine, c'est à nous de trancher. Mettre ces points dans nos statuts mettrait en lumière nos préoccupations écologiques.

Pedro Duarte (coprésident) répond en expliquant que c'est grâce à ses statuts que la FAE peut se positionner. S'il est décidé d'ajouter ces points, mais qu'en réalité ces points ne s'appliquent pas à toutes les demandes de subventions, il devient très compliqué de savoir quand les statuts s'appliquent ou non. Il ajoute qu'il est compliqué de savoir quand les statuts s'appliquent ou non. Il devient difficile d'octroyer une subvention en prenant tous ces critères en compte.

Chiara Deslex (AESC) dit que l'événement qui pose un problème semble être le "Titanic Lémanique, et que le problème est plus lié à l'événement qu'au statut. Elle pense que les débats sont nécessaires, et que ce n'est pas uniquement au GT de définir si une asso est écologique ou socialement responsable ou non. Elle trouve également que le point 3. de **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** veut tout et rien, car en fonction du projet d'une association, le budget nécessaire sera radicalement différent. En somme, elle pense que les points proposés par **Philippos Kokkas** sont déjà présents tacitement dans les statuts, et qu'il n'est pas nécessaire de les ajouter, car ils peuvent être débattus en AD au besoin.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) souhaite donner un autre exemple d'événement qui n'aurait pas pu recevoir de fonds de la FAE : le Bal HEC. Tout n'est pas problématique dans ce bal, mais l'édition de 2021 présentait une affiche érotisant du Brésil, qui peut toucher la sensibilité de personnes d'origine brésilienne. Ce bal n'avait pas demandé de subventions de la FAE, mais si cette demande venait, il l'aurait refusé, même si c'est question à débat. Il y a donc d'autres événements qui sont problématiques et qui n'aurait pas reçu de subvention du GT s'il y avait ces nouveaux points.

Joaquin Mariné Piñero (Bureau FAE) dit que les subventions au "Titanique Lémanique" n'ont pas été accordées, indépendamment des nouveaux points proposés par **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)**. Le bal HEC n'a pas fait de demande de subvention, et de toute façon, cet événement n'aurait pas pu recevoir de subventions du fait du point e. du règlement des subventions. **Joaquin Mariné Piñero (Bureau FAE)** est donc d'accord avec la prise de position de **Chiara Deslex (AESC)**. Il est d'accord idéologiquement avec les points proposés par **Philippos Kokkas**, toutefois, ils semblent toutefois difficiles à mettre en place.

Oscar Jordan (AEL) demande au GT subvention si quand il fait face à des désaccords en son sein, ou si les cas sont trop difficiles à juger, il porte le débat à l'AD. **Pedro Duarte (coprésident)** répond que oui. **Oscar Jordan (AEL)** explique alors se positionner comme **Chiara Deslex (AESC)**, il dit que nous sommes à l'université pour aiguïser notre esprit critique, et pas pour suivre

des règles. D'après lui, il n'est pas nécessaire d'ajouter les points proposés par **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)**.

Pedro Duarte (coprésident) demande aux délégué·e·x·s de dire s'ils veulent continuer le débat ou non.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) remercie **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** pour son travail et sa proposition. Il dit qu'un certain nombre de choses sont déjà écrites dans le règlement, et que l'AD délègue ce travail au Bureau. Il est donc important que le GT ait des guidelines claires. Il propose une reformulation du premier point de **Philippos Kokkas** "s'ils sont jugés écologiquement et socialement irresponsables" en "si leur impact économique et social est déraisonnable".

À la suite de ces différentes interventions, **Philippos (délégué tiré au sort)** abandonne ses point 2 et 3 et accepte les amendements de **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** pour le point 1.

⇒ Le Bureau propose le vote des points de **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)**.

Il n'y a pas d'opposition active à procéder au vote

Vote **1**
Est-ce que l'AD se positionne pour l'ajout du point 1 proposé par **Philippos (délégué tiré au sort)** amendé comme suivant :

"La Fédération des associations d'étudiant·e·x·s (FAE) se réserve le droit de refuser de subventionner certains projets, notamment :

- **Si leurs impacts économiques et sociales sont déraisonnables**

17 délégué·e·x·s pour, 10 délégué·e·x·s contre, 9 abstentions.

Ce point sera ajouté au règlement des subventions

Vote 2

⇒ Est-ce que l'AD se positionne pour l'ajout du point 2 proposé par **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** :

"La Fédération des associations d'étudiant·e·x·s (FAE) se réserve le droit de refuser de subventionner certains projets, notamment:

- **s'ils risquent l'endettement de l'association ;**

1 délégué·e·x·s pour, 19 délégué·e·x·s contre, 16 abstentions

Ce point ne sera pas ajouté au règlement des subventions

Vote 3

⇒ Est-ce que l'AD se positionne pour l'ajout du point 3 proposé par **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** :

“La Fédération des associations d’étudiant·e·x·s (FAE) se réserve le droit de refuser de subventionner certains projets, notamment:

- si les fonds demandés sont jugés trop élevés.

2 délégué·e·x·s pour, 19 délégué·e·x·s contre, 15 abstentions

Ce point ne sera pas ajouté au règlement des subventions

7. Projet de gare CFF sur le campus

Philippe Weniger (coprésident) explique qu’un ancien débuté est venu nous voir pour nous parler d’un projet qu’il porte depuis plusieurs années. La croissance de l’EPFL et de l’UNIL induit une surcharge du système de transport. Une analyse est faite jusqu’en 2030 pour une nouvelle liaison ferroviaire Lausanne – Morges, via les hautes écoles. Il y aurait donc potentiellement une gare à l’EPFL, et une autre gare par la suite sur le campus UNIL. Il y a des créations de pôles d’intermodalité avec le M1, et des solutions à court terme, pour résumer le document qui a été fourni dans le all-in. Pour le moment, des bus ont été mis en place, mais ce sont des solutions de court terme. La proposition sur le long terme serait de mettre en place cette ligne de train, via les hautes écoles. Pour l’instant, les préavis du Grand Conseil ne s’y opposent pas, appart en ce qui concerne l’aspect financier. Mais pour tout ce qui est aspect technique, on ne va pas en parler ici, car ce n’est pas vraiment notre rôle.

Philippe Weniger (coprésident) propose à l’AD de voter pour savoir si la FAE veut ou non soutenir ce projet. Il explique que le but n’est pas de voter sur des aspects techniques, mais de savoir si ce projet peut être soutenu par la FAE, dans les discussions qu’elle a avec la direction, et dans d’autres AD dans lesquelles ce point pourrait revenir.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) fait une remarque générale sur l’organisation des AD. Il demande au Bureau de détailler des ordres du jour en y indiquant le sens des documents disponibles dans le all-in. Cela permettrait aux délégué·e·x·s de mieux savoir comment utiliser les documents proposés, et de se préparer convenablement le débat. Dans le cas de ce point, **Paul Castelain** explique qu’il n’a pas vraiment compris comment il aurait dû traiter tous les documents mis à disposition. Il propose que le all-in soit plus détaillé à l’avenir. Il trouve que le point présenté par **Philippe Weniger (coprésident)** un peu étrange, car il est soutenu par Stéphane Masson, un cadre supérieur d’une entreprise de construction de la région, qui nous demande de nous positionner sur des documents qui datent de 2014.

Philippe Weniger (coprésident) comprend que l’ordre du jour pourrait être plus précis. Si cet objet est trop flou, il est possible de reporter ce point, si les délégué·e·x·s le demandent.

Philippos Kokkas (délégué tiré au sort) dit que ce point soulève une thématique importante, celle du transport dans la région. Toutefois, cela semble être du lobbying, et il faut veiller à ne pas se faire influencer. D’après lui, ce n’est pas anodin de demander à la FAE de se positionner sur ce sujet. Monsieur Masson a un énorme intérêt à faire construire cette gare, car il faut rappeler qu’il est directeur d’une entreprise de construction. En tant que lobbyiste, il va chercher à convaincre des personnes qui le soutiendraient, pour avoir plus de pouvoir de décision. **Philippos Kokkas** pense qu’il vaut mieux travailler les ligne de métro en cours, plutôt que de soutenir ce projet. Il explique que ces interventions politiques ne sont pas nouvelles et qu’elles servent les intérêts politiques des personnes qui nous contactent.

⇒ **Philippe Weniger (coprésident)** propose le vote suivant : **Pensez-vous que la FAE doit se positionner sur cette thématique ?**

16 délégué·e·x·s pour, 8 délégué·e·x·s contre, 12 abstentions

La FAE ne se positionnera pas sur cette thématique

8. Prêt entre bibliothèque

Florine Cart (AEL) prend la parole pour la COBIB. Elle explique que la commission cherche à trouver une solution pour l'augmentation des prix des prêts entre bibliothèque. Depuis 2021, ce service coute 8 CHF par livre. Avant, si on faisait venir des livres de Genève ou Neuchâtel, le prix était d'environ 3 CHF par livre. Pour les livres qui venaient d'université en Suisse alémanique, le prix tournait autour des 10 à 12 CHF. Elle explique que pour la COBIB, il était important de trouver une solution, car comme pour l'UNIL, les prêts viennent surtout des universités de Suisse romande, ce changement représentait une hausse des prix.

Florine Cart (AEL) explique également que la COBIB a demandé à la direction des statistiques sur les prêts entre bibliothèques, pour établir un budget qui serait demandé à l'UNIL. Entre 2016 et 2022, la moyenne des dépenses pour ces prêts entre bibliothèques était de 13'000 CHF, ce qui est assez peu. Toutefois, il pourrait y avoir une augmentation de ce chiffre-là, car pour le moment il est encore possible d'utiliser swisscovery, ce qui ne sera peut-être plus possible bientôt.

Après avoir obtenu le soutien du décanat et de la vice-doyenne de la faculté de lettres, ainsi que du vice-recteur à l'enseignement. La COBIB va rencontrer le recteur le 11 janvier, pour lui demander de porter cette thématique au conseil de l'université.

Oscar Jordan (AEL) rappelle les principaux arguments qui soutiennent la démarche de la COBIB. Il explique que c'est un problème qui touche principalement le corps étudiant, car 8 CHF, c'est tout de même le prix d'un repas. De plus, ça pose un problème pour la recherche, que ce soit pour les mémoires de master, ou pour les thèses de doctorat. Il ajoute que toutes les facs ne sont pas touchées de la même manière, c'est principalement lettres et théologie qui sont touchées. De plus, l'UNIL subventionne de manière assez importante la BCU, de ce fait, il est dans leurs prérogatives d'offrir un accès au savoir peu cher à gratuit pour la communauté scientifique.

⇒ **Oscar Jordan (AEL)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous que les représentants étudiants à la COBIB défendent la gratuité des prêts entre bibliothèque auprès du recteur durant la réunion du 11 janvier 2023, selon l'argumentaire qui vient d'être énoncé ?**

Pas d'opposition active.

8. Ordinateurs du centre informatique

Paul Castelain (délégué tiré au sort) explique qu'il y a un an, il a déposé une demande pour que les vieux ordinateurs qui étaient donnés aux employés soient également donnés aux étudiant·e·x·s. Il précise que ce sont des ordinateurs qui étaient donnés aux employés après 5 ans d'usage. La FAE avait rencontré le centre informatique et le SASME, et ces services avaient répondu que ces ordinateurs n'étaient pas idéaux pour les étudiant·e·x·s, car déjà très usés. S'il a ajouté un point à l'ordre du jour, c'est pour redonner un mandat au Bureau de retourner vers le CI et le SASME pour leur dire que même si ces ordinateurs ne sont pas neufs, ils peuvent être utiles pour les étudiant·e·x·s. En travaillant au centre informatique, **Paul Castelain (délégué tiré au sort)**

explique qu'il voit beaucoup d'étudiant·e·x·s qui ont des ordinateurs en moins bons états que ces ordinateurs qui ont 5 ans.

Pedro Duarte (coprésident) demande à **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** s'il serait d'accord de participer une nouvelle fois à ces discussions, du fait de toutes les informations auxquelles il a accès en travaillant au centre informatique. **Paul Castelain** explique qu'il est difficile de négocier directement avec le centre informatique au nom de la FAE, car il travaille déjà là-bas.

⇒ **Pedro Duarte (coprésident)** propose le vote suivant : Êtes-vous en faveur de donner un mandat au bureau de la FAE pour continuer les négociations de l'attribution de ces ordinateurs aux étudiant·e·x·s.

Pas d'opposition active à la demande de **Paul Castelain (délégué tiré au sort)**

9. Divers

Philippe Weniger (coprésident) rappelle que la FAE est à la recherche de bénévoles pour le DDS, et des étudiant·e·x·s disponible pour le test des logiciels du CSE.

Zoé Nyffeler (AESSP) dit qu'elle a trois « divers ». Tout d'abord, elle demande un retour sur les accès des associations aux bâtiments. Elle demande aux associations si elles sont entrées en contact avec leur décanat, et si les décanats les soutiennent ou non. Le décanat de SSP soutient totalement l'AESSP, et comprend que l'accès aux salles est un besoin des associations. Elle explique que rien ne doit être voté, mais qu'un retour sera fait à la prochaine AD.

Zoé Nyffeler (AESSP) explique que la commission de stage prévoit de changer la rémunération des stages à l'université, et de la rendre non-obligatoire. La rémunération pourrait donc se faire avec des crédits. Elle trouve que ce n'est pas acceptable. Ce sera discuté au CU du 7 décembre, la présidence de la commission de stage s'est positionnée comme défavorable à cela. Il sera possible d'en discuter à la prochaine AD. **Céline Grobéty-Olivier (Bureau FAE)** prend la parole pour dire que le cas a été analysé, et que juridiquement, cela semble assez ok. **Zoé Nyffeler (AESSP)** dit qu'il serait donc bon de se positionner politiquement. Elle ajoute que pour le moment, ce changement de rémunération des stages n'est qu'un projet. **Zoé Nyffeler (AESSP)** énumère les arguments qui s'opposent à ce changement de rémunération des stages. Tout d'abord, ce changement ferait des stagiaires de la main-d'œuvre bon marché. De plus, si l'université décide de ne plus rémunérer ses stagiaires, cela laisserait la possibilité à toutes les institutions hors université de faire la même chose. Ce changement pourrait aussi renforcer la précarité étudiante. Enfin, cette nouvelle mesure pourrait renforcer les inégalités entre les stages d'intervention.

Zoé Nyffeler (AESSP) explique que pour les Workshops, l'AESSP voudrait vendre des cidres en plus des bières pour des raisons de prix, mais également d'allergie. Toutefois, Unibat a refusé, sans donner de raisons. AESSP demande un positionnement de la FAE sur l'autorisation de vente de cidre lors des Workshop. Le but serait d'entrer en matière et d'avoir plus d'informations sur le but de ce refus. Elle ajoute que les

bouteilles seraient consignées, ce qui rend l'argument de « on pourrait retrouver des bouteilles cassées » non recevable. **Zoé Nyffeler (AESSP)** propose de faire un vote sur ce sujet. **Philippe Weniger (coprésident)** explique qu'un vote ne peut pas être porté en « divers », et propose d'en faire un point à la prochaine AD si elle le souhaite.

Philippe Weniger (coprésident) remercie les délégué·e·x·s et la FAE pour tout ce que cela lui a apporté.

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Pedro Duarte (coprésident), Philippe Weniger (coprésident), Laurane La Villa, Joaquín Maríné Piñero, Ambre Ferrari, Céline Grobéty-Olivier, Lucile van Riel, Carla Dell'Estate, Florent Cook

Secrétaire générale : Myriam Schneider (PV)

Secrétaire comptable : Meriem Ben Mustapha

Liste de présences

Prénom	NOM	Faculté	Associations
Samia	BENOIT	FBM-Médecine	AEML
Landeline	VAUCHER-DE-LA-CROIX	FBM-Médecine	AEML
Robin	TRIPONEZ	FBM-Médecine	AEML
Georges	MAGER	FBM-Biologie	LAB
Isabelle	SÜESS	FBM-Biologie	LAB
Florine	CART	Lettres	AEL
Oscar	JORDAN	Lettres	AEL
Macha	DJOKIC	Lettres	AEL
Emilie	MONRAT	FDCA – Droit	AEDL
Logann	CALDERARA	FDCA – Droit	AEDL
Chiara	DESLEX	FDCA – Crim.	AESC
Agrippine	TCHUENTE MVONDO	FDCA – Crim.	AESC
		FTSR	AETSR
		FTSR	AETSR
Mathias	MATTEUCCI	HEC	Comité HEC
Simon	SCHMIDT-GINZKEY	HEC	Comité HEC
Eliott	THIVEL	HEC	Comité HEC
Sasha	POUGET	HEC	Comité HEC
Simon	SCUDERI	HEC	Comité HEC
Clémence	MAIRE	Géosciences	AEGE
Lisa-Flore	COZE	Géosciences	AEGE
Maxence	CHEVALLET	SSP	AESSP
Christel	ABGOTTSPON	SSP	AESSP
Zoé	NYFFELER	SSP	AESSP

Elisa	ZUFFEREY	SSP	AESSP
-------	----------	-----	-------

Délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort

Prénom	NOM	Faculté
Fanny	IFF	HEC
Claire	LOPEZ	HEC
Florian	FETAHI	SSP
Lina	BENTIRES-ALJ	SSP
June	AFGHAHI	HEC
Anaëlle	MAITRE	SSP
Malo	FAVROD	SSP
Zeynep	GÜNAY	SSP
Paul	CASTELAIN	FBM
Anais	GAESCHLIN	FDCA
Philippos	KOKKAS	SSP

Invité·e·x·s

Cédric GARROFÉ, Responsable événementiel - UNIL